

## L'américain Caterpillar rattrapé par ses ennuis fiscaux en Suisse

> **Fiscalité** Le groupe affronte pas moins de trois procédures parallèles aux Etats-Unis

> Au centre du stratagème se trouve la filiale genevoise, chargée du commerce de pièces détachées

Julie Zaugg NEW YORK

Les assauts proviennent de toutes parts. Le fabricant américain de machines Caterpillar a annoncé avoir reçu le 8 janvier une mise en demeure de la part d'une cour de district de l'Illinois, l'Etat où se trouve son siège. Celle-ci exige «des documents et de l'information financière au sujet de ses filiales américaines et étrangères», selon un document boursier publié mardi. Les enquêteurs s'intéressent tout particulièrement aux flux financiers entre ces structures et aux profits des filiales à l'étranger qui n'ont pas été reversés à la maison mère. Les bénéfices réalisés hors Etats-Unis ne sont en effet taxés que lorsqu'ils sont rapatriés sur sol américain. Le groupe a dit qu'il coopérerait avec l'enquête et qu'elle ne devrait pas affecter ses finances.

Cette annonce survient deux semaines à peine après que Caterpillar a appris les résultats d'une investigation du fisc américain (IRS) portant sur ses déclarations fiscales de 2007 à 2009. «L'IRS lui réclame un milliard de dollars en impôts impayés pour cette période», indique Reuven Avi-Yonah, le directeur du programme de fiscalité internationale à l'Université du Michigan, qui s'est penché sur ce cas. La décision du fisc est tombée le 30 janvier. La société a annoncé qu'elle allait la «contester vigoureusement».

Mardi également, l'entreprise a annoncé que la SEC, le gendarme



Caterpillar. Le fisc américain réclame 1 milliard de dollars en impôts impayés. ARCHIVES

boursier américain, avait ouvert en septembre dernier une enquête sur sa filiale suisse Caterpillar Sàrl, basée à Genève, et les entités qui lui sont liées. La SEC lui a demandé de «préserv[er] les documents concernés», mais elle ne l'a pas encore mise en demeure, car il s'agit d'une procédure informelle pour l'heure.

Cette avalanche de mauvaises nouvelles est la conséquence d'un rapport publié en avril dernier par

### Le groupe a économisé 2,4 milliards de dollars d'impôts entre 2000 et 2012

une sous-commission parlementaire, sous la plume du bouillant sénateur Carl Levin, estimant plusieurs experts. Il a lui-même été inspiré par la plainte du lanceur d'alerte Daniel Schlicksup, un employé chargée des affaires fiscales internationales de la firme.

Ce document détaille la façon dont Caterpillar a optimisé sa facture fiscale en créant en 1999 la filiale genevoise Caterpillar Sàrl. «Celle-ci est devenue un intermédiaire qui achetait des pièces détachées aux fournisseurs externes du groupe, pour les revendre à ses concessionnaires situés un peu partout dans le monde et chargés de les acheminer au client final, explique Reuven Avi-Yonah. Sur le papier du moins. Car dans les faits, ces pièces ne touchaient jamais le sol suisse.» La maison mère était, elle, exclue de la transaction. Ce mécanisme a permis à Caterpillar de déclarer 85% des profits réalisés sur la vente de ses pièces en Suisse (contre 15% avant 1999), où ils n'étaient imposés qu'à hauteur de 4 à 6%. Et donc d'économiser 2,4 milliards de dollars d'impôts entre 2000 et 2012.

Les autorités américaines disposent de deux arguments pour dénoncer ces pratiques fiscales. Elles peuvent d'abord argumenter que l'essentiel de l'activité économique générée par le commerce de ces pié-

ces s'est déroulé sur sol américain et doit donc être taxé sur place. Le rapport du sénateur Levin rappelle que «sur les 8300 employés de Caterpillar travaillant dans ce secteur, 4900 se trouvent aux Etats-Unis, contre 65 en Suisse». De même, le groupe a 54 usines et 10 entrepôts aux Etats-Unis, mais aucun en Suisse. En 2012, 80% de ses dépenses de R&D ont eu lieu aux Etats-Unis, contre moins de 10% en Suisse. L'inventaire et l'envoi des pièces sont eux aussi gérés sur sol américain.

Le second argument a trait aux montants reversés par la subsidiaire suisse à la maison mère aux Etats-Unis. «Ces tarifs doivent être identiques à ceux qui auraient été pratiqués sur un marché libre entre deux partenaires commerciaux indépendants», explique Alexis Stowe, une comptable spécialisée dans ces questions de valorisation. Or, les 15% reversés à la centrale américaine de Caterpillar sur les profits issus du commerce de pièces détachées ne remplissent pas cette condition, selon le rapport Levin.

## Après les bons résultats 2014, la BCV garde son cap

> **Banque** Bénéfice en hausse de 6% et dividende maintenu à 32 francs

Ignace Jeannerat

Malgré les aléas des marchés, des taux d'intérêt bas et des choix de prudence, la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) boucle une année qualifiée de «bonne». Le groupe BCV annonce des revenus stables en 2014 (993,2 millions de francs), un bénéfice brut en progression de 1% (475,8 millions) et un bénéfice net en hausse de 6% à 296,1 millions, dont 113 millions dans l'activité «banque des entreprises» et 98 millions dans l'activité «gestion de fortune».

Pour la septième année consécutive, le dividende est fixé à 32 francs. Ainsi, 245 millions seront versés au canton et aux communes vaudoises au titre de l'exercice 2014, soit 185 millions sous forme de dividendes et 60 millions sous forme d'impôts.

Le total du bilan de la BCV, deuxième plus grande banque cantonale du pays, a augmenté de 4% à 42,1 milliards. Avec des fonds propres de 3,3 milliards, la banque affiche un ratio BRI de 17,2%. La marge d'intérêt passe en 2014 à 1,22%, contre 1,33% en 2012 et 1,23% en 2013, notamment sous l'effet de la rémunération nulle des 5 milliards de liquidités placés auprès de la BNS.

«La banque va bien, les résultats sont bons», a commenté jeudi Pascal Kiener, président de la direction générale. Et l'établissement garde son cap. Fidèle à sa «stratégie de croissance maîtrisée» et désireuse d'éviter une bulle immobilière dans le canton, la BCV, qui détient 32 à 33% de parts de marché, est encore restée dans la retenue en matière de nouveaux crédits hypothécaires. La

progression de 3% à 24,05 milliards s'inscrit dans l'objectif fixé (3-4%). Par contre, la hausse des crédits à la clientèle, notamment aux PME, atteint 5% en 2014.

### Fonds offshore en recul

Autre élément de retenue de la part de la banque: la masse sous gestion du groupe progresse de 3% à 86,4 milliards. Outre la bonne évolution des marchés boursiers, cette hausse se décompose en «net new money» de 0,8 milliard de clients privés et PME, vaudois pour près de 90%; en recul de 1,5 milliard au 31 décembre – «et déjà corrigé début 2015», dit la BCV – au niveau des institutionnels et grandes entreprises et en une sortie de 1,2 milliard de la part de la clientèle offshore. «Nous poursuivons notre politique d'incitation à la régularisation auprès de notre clientèle offshore si elle n'est pas encore fiscalisée», explique Pascal Kiener. En 2015, le directeur général s'attend, «avec cette stratégie voulue», à des retraits de l'ordre du demi-milliard par semestre.

En marge des résultats, Pascal Kiener a commenté la suite des travaux liés au programme américain. Un travail «démonté», dit-il, «un effort qui nécessite beaucoup de ressources et de temps». Les choses avancent, pas à pas. Les dossiers demandés par Le Doj (Department of Justice) sont prêts. Le moment venu, près de 200 noms de collaborateurs qui ont eu à gérer des comptes dans le cadre de ce programme seront fournis. «1% de ces collaborateurs ont fait recours contre cette future transmission», a indiqué Pascal Kiener.

## BCN: profit en hausse de 3%

> **L'Etat de Neuchâtel, actionnaire unique, va toucher 22,5 millions**

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a bouclé l'exercice 2014 sur de bons résultats. Elle a vu son bénéfice net augmenter de 8%, à 33,3 millions de francs. Les produits progressent de 3,3%, à 128,9 millions de francs.

Cette performance permet de verser à l'Etat de Neuchâtel, l'uni-

que actionnaire, une somme de 22,5 millions de francs. Déduction faite de la garantie à l'Etat, le rendement du capital se monte à 21,2%. Le bénéfice opérationnel progresse de 6,2%, à 67,2 millions de francs. Le résultat intermédiaire est lui en hausse de 8,2%, pour atteindre 55,1 millions.

Les fonds propres et les réserves de la BCN atteignent désormais 675 millions de francs, en hausse de 5,5%, et le bilan progresse de 7,4%, à 9,98 milliards de francs. **ATS/LT**

## Deux nouveaux patrons pour Virtua

> **Numérique** L'agence vaudoise avait évincé son ancien directeur

Dès aujourd'hui, l'agence numérique vaudoise Virtua compte deux nouveaux directeurs généraux. Aurélie Duplais et Damien Fournier partageront cette fonction tout en conservant leur poste respectif de responsable du marketing et stratégie et responsable commercial.

Début décembre, les deux fondateurs, Yannick Burky et Marcel Prisi avaient repris la direction de l'agence, après avoir démis le directeur général Steve Savioz de ses fonctions. Des divergences sur «les moyens pour mettre en œuvre la stratégie» avaient alors été évoquées.

«Nous allons repenser notre fonctionnement et repositionner les activités de l'agence autour de la réponse client, pour qu'elle soit au centre de tous les processus, du conseil stratégique au pilotage, en passant par la production», ont expliqué les deux nouveaux responsables. Virtua, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 13 millions de francs en 2013, compte 80 collaborateurs et prévoit de déménager à Morges. Fin 2014, elle avait obtenu la troisième place du Prix SVC Suisse romande. **M. F.**

## Panorama

### Entreprises suisses

**Swisscom revoit ses tarifs**  
Téléphoner, envoyer des SMS et surfer sur Internet dans toute l'Europe ne sera bientôt plus un problème pour les clients Infinity de Swisscom. A partir du 13 avril, le numéro un suisse des télécommunications inclura dans les nouveaux abonnements Infinity plus téléphonie et SMS illimités, ainsi qu'un volume d'un gigaoctet (Go) pour le transfert de données. Le tarif mensuel des abonnements reste identique à celui des offres Infinity actuelles. (ATS)

**Hausse du bénéfice pour Bell**  
Le groupe alimentaire bâlois, en mains à hauteur des deux tiers du grand distributeur Coop, a accru son bénéfice net de 14,5% par rapport à l'exercice précédent, à 87,7 millions de francs. Le chiffre d'affaires a par contre connu un léger repli, de 0,9% (-0,5% corrigé des variations monétaires), à 2,6 milliards de francs, péjoré par une météo maussade et des fluctuations monétaires, a précisé jeudi le transformateur de viande établi à Bâle. (ATS)

**Les salariés d'Exten en grève**  
Le personnel de la société Exten, basée à Mendrisio (TI), est en grève depuis jeudi matin. Les employés entendent protester contre la décision de l'entreprise de tailler dans les salaires à hauteur de 26% pour les frontaliers et de 16% pour les employés résidents dès le 1er mars, pour répon-

dre au renforcement du franc par rapport à l'euro. La direction de la société – active dans la production et la commercialisation de matériaux plastiques – avait annoncé sa décision de réduire les salaires à son personnel en janvier dernier. (ATS)

### Entreprises Monde

**Les ambitions d'Emirates**  
Le groupe Emirates a annoncé qu'il prévoyait de recruter 11 000 nouvelles personnes pour soutenir sa forte croissance dans le monde. Soit une augmentation de 6% de son personnel actuel d'ici à mars 2016. Le groupe emirati a précisé jeudi qu'environ la moitié de ces nouvelles recrues seront affectées au personnel de bord de la compagnie aérienne Emirates, basée à Dubaï. (AFP)

### Conjoncture Suisse

**Le commerce extérieur a marqué le pas en janvier**  
Les exportations de la Suisse ont marqué le pas en janvier, avec une baisse de valeur en rythme annuel de 4,4%, à 16,4 milliards de francs, a annoncé jeudi l'Administration fédérale des douanes (AFD). Les importations ont pour leur part chuté de 11,4%, à 13 milliards de francs. En termes réels, soit en tenant compte de l'inflation, la baisse s'inscrit à 6,2% pour les exportations, et 9,4% pour les importations. Le mois sous revue comptait toutefois un jour ouvra-

ble de moins que janvier 2014, relève l'AFD. Au final, la balance commerciale boucle avec un excédent de 3,4 milliards de francs. (ATS)

### Les exportations horlogères ont progressé

Malgré un jour ouvrable de moins qu'un an auparavant, les exportations horlogères suisses ont progressé en janvier, de 3,7%, à 1,64 milliard de francs, a annoncé jeudi la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). Le nombre de montres-bracelets exportées a augmenté de 4%, à 2,19 millions d'unités. Après deux mois moins favorables, l'année 2015 a bien commencé, relève la FH dans un communiqué, d'autant plus que la progression enregistrée intervient sur une base déjà élevée. (ATS)

### Conjoncture Monde

**Les inscriptions au chômage ont baissé aux Etats-Unis**  
Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont baissé légèrement plus que prévu. C'est ce qui ressort des chiffres publiés jeudi par le Département du travail. Le ministère a recensé le dépôt de 283 000 nouvelles allocations chômage pendant la semaine close le 14 février en données corrigées des variations saisonnières. Soit une baisse de 6,9% par rapport à la semaine précédente. Sur un an, les inscriptions hebdomadaires ont reculé de 14,2%, soit 21 000 de moins. (ATS)

## Le bénéfice net de Kudelski a bondi de près de 30%

> **Sécurité** Le franc affectera le groupe en 2015

Si les résultats 2014 du groupe Kudelski s'avèrent en progression, l'année 2015 s'annonce d'ores et déjà sous d'autres auspices, face à l'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse. «La hausse du franc aura un impact de 100 à 120 millions de francs sur notre chiffre d'affaires en 2015», souligne André Kudelski, directeur général de l'entreprise vaudoise.

Pour 2014, la société a présenté un résultat net en hausse de 27,9%, à 50,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation ont augmenté de 7,1%, à 895,1 millions de francs. Quant au résultat opérationnel, il a progressé de 24,9%, à 68,1 millions. «Les résultats sont bons malgré les transformations importantes du secteur», estime André Kudelski.

Les acquisitions et alliances réalisées l'année passée expliquent en partie les chiffres 2014. La reprise du norvégien Conax renforce le groupe dans sa position sur les marchés de la télévi-

sion numérique. L'accord conclu avec le groupe américain Cisco contribue également positivement aux résultats du premier semestre.

### Création d'emplois en Asie

L'appréciation du franc suisse aura un important impact négatif sur les ventes et le résultat 2015, sachant que 90% du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en dollars ou en euros alors qu'environ 25% des coûts totaux sont en francs suisses. Pour 2015, la société prévoit un chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation compris entre 845 et 875 millions de francs et un résultat opérationnel situé entre 50 et 65 millions de francs.

«Nous tenons à garder des équipes de recherche et développement en Suisse, dans le domaine de la cybersécurité notamment. Pour d'autres secteurs, telle la télévision numérique, des dizaines d'emplois ne seront plus créés ici mais en Asie», explique André Kudelski. **Ghislaine Bloch**